

BULLETIN D'INFORMATIONS



L'EHPAD D'ÉVRAN LABELLISÉ « ÉTABLISSEMENT BIO ENGAGÉ »



Le vendredi 11 septembre, l'EHPAD Le Clos Heuzé a reçu officiellement le label « **Établissement Bio Engagé - 2 fourchettes** », une distinction qui récompense les établissements ayant atteint un haut niveau d'approvisionnement en agriculture biologique.

IL S'AGIT DU 1^{ER} EHPAD À L'OBTENIR EN FRANCE

Cette reconnaissance récompense le travail mené depuis 2023 par les équipes de l'EHPAD, les élus, les fournisseurs et les partenaires du territoire, notamment dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Dinan Agglomération.

> Une alimentation plus bio et locale

En 3 ans, la part de produits issus de l'agriculture biologique est passée de **0 %** en 2022 à **40 %** en 2025, bien au dessus de la moyenne nationale des EHPAD (3.6%).

La part des denrées EGAlim (Bio et autres) est passée de **2 %** en 2022 à **60 %** en 2025. La moyenne nationale des EHPAD est de 18 %.



La loi EGAlim impose au moins 50% de denrées Bio et autres signes de qualité (dont au moins 20% de Bio).

> LES CHIFFRES CLÉS



60 %
de produits EGAlim
dont



40 %
de produits bio



100 %
de la viande d'origine française



20
producteurs et artisans locaux
à moins de 50 km



53 g
de gaspillage alimentaire par jour
et par résident (moyenne nationale : 120 g)



Remise du label le 11 septembre 2026 | Crédit photo : M. Frustec

> Une démarche maîtrisée

Cette transition s'est faite sans hausse importante du coût de l'alimentation : **6 €** par jour et par résident en 2025 (5.50 € en 2022, inflation comprise).

Le coût complet de la restauration est passé de **20 € à 21 €** par jour et par résident.

L'EHPAD d'Évran montre qu'une restauration plus bio, locale et responsable est possible en EHPAD, grâce à une volonté collective, une organisation adaptée et un partenariat étroit avec les producteurs.

LE MOT DE LA MINORITÉ

Merci aux 435 Évrannaises et Évrannais qui ont voté pour notre liste le 15 mars dernier.

Votre confiance nous engage. Nous aurons à cœur d'être à votre écoute, de vous informer, d'être force de proposition pour rendre votre quotidien meilleur. Notre participation active en conseil municipal, au sein des 5 commissions municipales et dans le conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) nous permettront de remplir cette mission.

> Une opposition constructive

Depuis le début de ce mandat, nous nous sommes efforcés de suivre une démarche responsable. D'abord, en soutenant toutes les délibérations répondant à nos principes et à l'intérêt général (composition des commissions municipales, fiscalité et tarification communales,...). Ensuite, en participant, aux côtés des élus de la majorité, à l'organisation de plusieurs événements populaires (foulées évrannaises, fête de la musique, etc.).

Simultanément, nous sommes intervenus plus particulièrement sur cinq dossiers jugés critiques :

> Le budget communal

Le projet de budget 2026 a suscité plusieurs réserves : niveau excessif des indemnités; dépenses d'énergie élevées en dépit de l'investissement réalisé sur la chaufferie bois; coût et choix retenus pour le nouveau centre technique municipal et les halles; creusement du déficit du centre médical; poids important de la dette consolidée (3,26 millions d'euros, budgets annexes inclus).

> Le lotissement de l'éco-quartier

Cette opération représente un risque à divers égards : réalisation en une seule tranche; modalités de remboursement inadaptées pour le prêt; marché peu dynamique; cahier des charges exigeant. Au stade actuel, avec 3 terrains réservés sur les 33 parcelles individuelles à vendre, un impact négatif sur le budget communal est prévisible pour 2026.

> Les halles

Ce projet, contre lequel nous nous sommes prononcés, ne nous semble pas être en phase avec les nouvelles attentes des habitants de la commune face aux effets grandissants du changement climatique. Le choix des matériaux de construction et le faible niveau de verdissement du projet accentuent l'aspect très minéral de notre bourg d'Évran favorisant ainsi la création d'îlots de chaleur.

> La protection fonctionnelle des élus

Suite à l'ouverture d'une enquête judiciaire en mai 2025 pour des soupçons de favoritisme sur des marchés publics, le maire et son ex-première adjointe ont demandé à bénéficier de la protection fonctionnelle. Celle-ci permet aux élus, lorsqu'ils sont mis en cause dans le cadre de leurs fonctions, de faire prendre en charge par la commune certains frais liés à leur défense. Aucune information n'a été transmise sur le dossier pour permettre aux élus de se prononcer en connaissance de cause. Ce manque de transparence nous a conduit à voter contre.

> Le centre de santé

Ce projet, justifié dans son principe, a été élaboré sans associer les communes voisines. Cinq ans après sa création, le centre n'a toujours pas atteint son équilibre financier et semble même s'en éloigner, même si on tient compte de certaines subventions attendues. Ainsi, en 2026, la participation du budget communal a été portée à 85 000 euros, soit une progression de 70 % par rapport à 2025.

Isabelle Bondon – Christian Bonifas – Isabelle Lecorvaisier – Michel Lefevre



07 83 60 53 26



opposition.evran@orange.fr



collectifoppositionevran



Collectif d'opposition Évran

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Depuis maintenant 6 mois, notre équipe « Evran, Territoire d'Avenir » est en responsabilité dans la gouvernance de la collectivité. Chacun et chacune a pris ses marques en tenant compte des chantiers prioritaires et de ses disponibilités.

Il est impossible de résumer ici l'ensemble de notre travail en cours ou à venir. Les premiers mois sont très intenses puisqu'il a fallu à la fois s'installer (pour les nouveaux élus), s'emparer et poursuivre les chantiers démarrés par l'équipe municipale précédente (écoquartier, halle, centre technique municipal, diagnostic complet de l'église etc.) et s'impliquer dans le quotidien de la collectivité.

Transformer nos engagements en feuilles de route pour les 6 années à venir

Notre programme électoral reste la base de ce qui va se passer d'ici à 2032. Au cours des prochains mois, plusieurs documents seront écrits pour indiquer comment nous passerons de la situation actuelle à l'atteinte des objectifs mentionnés dans notre programme électoral. Nous ne manquerons pas de vous informer sans doute lors d'une réunion publique début 2027.

Des finances saines qui permettent d'agir

Contrairement à ce que vous avez pu lire ou entendre lors de la campagne électorale, les finances de la collectivité se portent bien :

- Un EHPAD à l'équilibre, ce qui permet d'entrevoir une mise en œuvre sereine de son projet d'établissement (2027-2032) en cours de conception.
- Un Centre de Santé, labellisé France Santé, et qui, 5 ans après sa création, fonctionne de manière plus stable.
- Un syndicat intercommunal des écoles au sein duquel chacune des 5 communes membres apporte sa contribution.
- Une mairie qui maintient une offre conséquente de service public et qui, tout en conservant une bonne capacité de remboursement de sa dette, continuera à investir notamment pour la rénovation de l'église et de l'école Jules Verne.

Le changement climatique

Les fortes chaleurs et la sécheresse 2026 vont toutefois nous obliger à mettre en œuvre plus de mesures pour contribuer à atténuer le changement climatique et pour nous adapter à ses conséquences. L'équipe municipale précédente était engagée sur ces sujets (chaufferie bois, végétalisation, protection des zones humides etc.), il va falloir faire plus : plantation d'arbres, réflexion sur les trop nombreuses baies vitrées de la mairie, de l'école et de l'EHPAD, etc.

Ce qui s'est passé cet été fut très perturbant pour la grande majorité de la population. Même si cela nous avait été annoncé, 2026 restera l'année d'une plus forte prise de conscience qui doit amener l'ensemble de la population et des acteurs à accélérer les actions d'adaptation et d'atténuation.

Ce qui n'empêche pas de se réjouir d'habiter un bourg et des villages où il fait bon vivre. Ne l'oublions pas.

Venez échanger avec nous le samedi matin 17 octobre 2026 sur le marché.

L'équipe Evran, Territoire d'Avenir siégeant au conseil municipal, au comité syndical du RPI (écoles) et au conseil d'administration du CCAS : Patrice Gautier, Morgane Bernard, Éric Brandily, Céline Déside, Alain Brard, Carole Lebulanger, Loïc Maufrais, Alyssa Permal, Lawrence Barbier, Jessica Marcet, Jacques Bernard, Alexandra Marta, Olivier Bleuzé, Anne-Laure Didelot, Logan Maheu, Loan Vautier, Cédric Bardé et Emmanuelle Nave.

PORTES OUVERTES

MERCREDI 07 OCTOBRE
De 9h à 12h
Salle Dériole - Plouasne

France
Services

CAULNES | ÉVRANT | PLOUASNE

santé & protection sociale

habitat & logement

budget & banque

droits & démarches

jeunesse & famille

emploi & formation

Venez à la rencontre des
partenaires France Services

stands & animations

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



FERMETURE DU CIMETIÈRE

En raison de la crise sécheresse, les travaux prévus au cimetière devraient se dérouler après la Toussaint, sous réserve de conditions climatiques favorables. Si les conditions ne permettent pas leur réalisation à cette période, les travaux seront reportés à septembre 2027.

REGISTRE PERSONNES VULNÉRABLES

En cas de situation exceptionnelle (canicule, grand froid, crise sanitaire,...), la mairie et le CCAS peuvent accompagner les personnes les plus fragiles. Le registre communal des personnes vulnérables, gratuit, volontaire et confidentiel, permet aux services municipaux de prendre contact avec vous si nécessaire.

Vous pouvez vous inscrire si vous avez 65 ans ou plus, êtes en situation de handicap ou vous estimez isolé(e) ou vulnérable.

Formulaire disponible en mairie

L'AGENDA DU MOIS

Vide-grenier, APE Jules Verne - Les Faluns, dimanche 04 octobre, salle Jean de Beaumanoir

Coupure de courant, mardi 06 octobre, de 9h à 11h, rue les petits champs, les champs bétineuc, lieu dit bétineuc

Portes Ouvertes France Services : Evran, Caulnes, Plouasne, mercredi 07 octobre, de 9h à 12h, salle Dériole Plouasne

Conseil municipal, jeudi 08 octobre, 19h, salle d'honneur de la mairie

Maratôn de la danse, Cie La Pluriel, samedi 10 octobre, salle Jean de Beaumanoir, 06 78 43 49 73

P'tit Café des Aidants, lundi 12 octobre, de 14h30 à 16h30, salle du verger à Saint-Solen

Concours de belote, Club de l'amitié, mercredi 14 octobre, après-midi, salle Jean de Beaumanoir

Nuit de l'orientation en Pays de Dinan, Dinan Course d'Orientation, samedi 17 octobre, de 17h à 23h30, Evran + Bétineuc

Atelier théâtre 8-12 ans, Cie La Pluriel, lundi 19 et mardi 20 octobre, de 14h à 17h, salle Jean de Beaumanoir

Stage Musiques à danser de GALICE, du 26 au 29 octobre, Manoir de la Roche Léau, 06 13 62 40 11

Atelier masques 8-17 ans, Cie La Pluriel, mardi 27 octobre, de 14h à 17h, salle Jean de Beaumanoir

Octobre Rose : Ateliers d'autopalpation, Le Connétable, vendredi 30 octobre, de 9h30 à 12h30, 02 96 87 64 61

Les marchés

Marché communal, tous les samedis, bvd Dr Ernest Gaultier, de 8h à 13h : une 20^{aine} d'exposants. Chaque 2^{ème} samedi du mois, **les Fermiers du Pays d'Évrant** rejoignent le marché communal avec 5 exposants, animation musicale et buvette.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest France : Laurent Leroux · laurentetkarine22@gmail.com · 06 63 14 13 40

Le Petit Bleu : Gérard Simonin · gcsimonin@orange.fr · 06 08 07 59 15

COORDONNÉES MAIRIE

12 rue de la mairie, 22630 Évrant

02 96 27 40 33

accueil@evran.bzh

www.evran.bzh



#evran_communedebretagne

HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

Lundi : 08:30 - 12:30

Mardi : 08:30 - 12:30

Mercredi : 08:30 - 12:30

Jeudi : 08:30 - 12:30

Vendredi : 08:30 - 12:30

Sur rendez-vous les après-midi

Directeur de publication : M. Patrice Gautier

Rédaction et conception : Mairie d'Évrant

Impression : Imprimédia Bretagne

ISSN 3099-8166 (imprimé)

ISSN 3099-9952 (en ligne)

Ne pas jeter sur la voie publique.

